





Riche d'un patrimoine bâti et diversifié, le village de Faucon bénéficie également d'un écrin paysager qui souligne la silhouette villageoise. La diversité des espaces publics participent à l'identité du village.

Le Plan Jaroussier occupe une place centrale dans le village. Il est ceinturé par les anciens remparts. C'est **le plus vaste espace public de la commune**, il est aujourd'hui non aménagé. Perché sur son promontoire, il offre à la fois **un point de vue sur le grand paysage et fait également office de point de bascule entre le village et la nature environnante**.

L'aménagement du Plan Jaroussier poursuit l'objectif d'**accueillir de nouveaux habitants et de nouvelles activités en zone rurale**. Il répond à plusieurs actions inscrites dans le plan climat régional « Une cop d'avance », notamment **le développement de projets d'aménagements favorisant le bien-être des habitants** et le soutien au **développement de la nature en ville et village** et à la **végétalisation et à la désimperméabilisation des espaces publics**.

La définition du parti d'aménagement s'attache en priorité à :

• **Répondre au programme sans surenchère en termes d'aménagement** compte tenu des orientations pour la mise en scène du caractère villageois de l'espace public.

• **Améliorer la lisibilité de l'espace public en toute sobriété** en limitant la palette de matériaux utilisés et en évitant les ouvrages et le mobilier superflus.

• **Concevoir l'aménagement du Plan Jaroussier et l'organisation des stationnements avec une recherche d'insertion dans le paysage** de l'espace public. Il s'agit d'aborder le projet en évitant toute intention d'aménager de façon systématique les emprises objet du programme.

• **Proposer des solutions capables de tirer parti de l'existant** sur le plan technique notamment : réutilisation de structures en place, limiter les investigations destructrices, éviter les modifications du profil des voies pour limiter les terrassements et les incidences sur les coûts notamment...

• **Proposer un aménagement exemplaire et équilibré qui réponde aux enjeux de la Charte du P.N.R. du Mont Ventoux**.

L'aménagement du Plan Jaroussier implique de **comprendre les usages actuels et les attendus de la part des Fauconnais et des visiteurs**, ainsi que les relations, physiques et visuelles, qu'il entretient avec le village et le grand paysage.

L'identité du site, sa dimension, le fort patrimoine villageois et les points de vue exceptionnels sur les collines environnantes et le Mont Ventoux, composent le socle patrimonial de ce projet de place de village.



AMÉNAGEMENT DU PLAN JAROUSSIER

MAÎTRISE D'OUVRAGE : **Mairie de Faucon**

MAÎTRISE D'ŒUVRE : **CEREG, Paysagistes-Concepteurs et Ingénieurs (mandataire)**
L'ATELIER D'ARCHITECTES (cotraitant)

FAUCON

MINISTÈRE DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

VAUCLUSE LE DÉPARTEMENT

envirobatbdm

OBTP 84 Architecture Urbanisme
Office du Bâtiment et des Travaux Publics du Vaucluse

BTP VAUCLUSE
Fédération Française du Bâtiment

Chambre de Métiers et de l'Artisanat
Provence-Alpes-Côte d'Azur

CAPEB
L'Artisanat du Bâtiment
Vaucluse

FFP Fédération Française du Paysage

ORDRE DES ARCHITECTES
Provence Alpes Côte d'Azur

mesinfos.
TPBM